

Suivi :

Bénédicte ROUAULT, Déléguée générale
benedicte.rouault@federation-flame.org

Ministère de la Transition écologique et
de la cohésion des territoires
À l'attention de Monsieur le Ministre
Christophe BECHU
Hôtel Roquelaure
246 bd Saint-Germain
75007 PARIS

Paris, le 23 février 2024

Objet : Éclairage des Agences Locales de l'Énergie et du Climat sur le déploiement territorial des agréments MAR

Monsieur le Ministre,

En décembre dernier, la Fédération FLAME, au nom des Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC) qu'elle représente, vous avait alerté sur la très grande inquiétude du réseau quant au déploiement de l'agrément Mon Accompagnateur Renov' (MAR). Aussi, nous accueillons avec intérêt les premières annonces que vous avez faites le 15 février qui semblent préparer un amoindrissement du rôle des structures agréées MAR.

Nous souhaitons vous apporter quelques éclairages pour alimenter la réflexion que vous ouvrez, en rappelant que nos ALEC animent les « Espaces Conseil France Renov' » de près d'un tiers de la population française. Nous entendons les chiffres d'agréments MAR recensés au niveau national par l'ANAH. Et nous entendons le dynamisme des demandes d'agrément, qui laisse entrevoir de nouvelles structures potentiellement agréées dans les mois qui viennent. Mais **la réalité du terrain est bien différente.**

Si le nombre total de structures agréées MAR est élevé, la possibilité pour nos concitoyens d'avoir accès à un professionnel agréé MAR à proximité de leur domicile, en capacité d'y faire l'indispensable visite et d'y intervenir dans une mission d'accompagnement, est insuffisante. Leur territorialité est manifestement très inégale, alors même que le répertoire intègre des périmètres d'intervention larges.

Vous nous pardonneriez cette facilité illustrative : si un particulier indique qu'il habite à Angers, 11 structures agréées MAR lui sont proposées via le répertoire. La moitié a une *antenne* dans le Maine-et-Loire, les autres structures sont basées en Vendée, en Ile-et-Vilaine ou dans le Morbihan, avec des équipes plus ou moins importantes.

Ce n'est pas une exception : c'est la réalité vue dans les territoires. Les structures agréées MAR, qui auraient dû être une ressource complémentaire pour les territoires sans solutions d'ingénierie locale, sont présentes là où les ménages pouvaient déjà être accompagnés... Ajoutons que **chaque structure agréée MAR n'est pas en capacité d'accompagner tous les publics, notamment les plus fragiles.**

En pratique, quelles sont les conséquences ? Dans certains départements – où leur nombre est particulièrement faible – les structures agréées MAR affichent déjà des **délais entre deux et six mois pour avoir ne serait-ce qu'un rendez-vous**. D'autres ne répondent pas, y compris aux Espaces Conseils France Rénov', parce qu'ils sont dépassés par le nombre d'appels, le grand public pouvant très facilement trouver leurs coordonnées sur l'annuaire national sans passer au préalable par l'Espace Conseil France Rénov' qui assure un premier conseil personnalisé.

Compte-tenu de la réforme de MaPrimeRénov', le rôle de l'agrément MAR est, jusqu'à des annonces plus précises du Gouvernement, pivot. Comment les MAR pourront-ils, dans ces conditions, accompagner les ménages dans leur parcours d'aide et une rénovation performante, singulièrement les bailleurs qui doivent se mettre en conformité avec la Loi Climat ?

Ajoutons que certaines structures agréées MAR – notamment parmi les opérateurs ANAH historiques – n'ont pas forcément pour ambition de trouver beaucoup de nouveaux clients car ils se savent dans l'incapacité d'accompagner massivement des ménages dans un parcours de rénovation performante. Ces structures ont demandé l'agrément MAR par obligation dans le cadre de programmes d'intérêt général (PIG) en cours et non par volonté d'atteindre de nouveaux publics aux revenus intermédiaires et supérieurs.

Par ailleurs, nous relayons quelques autres inquiétudes, qui pourraient être corrigées rapidement et devraient alimenter votre réflexion :

- Les **structures agréées MAR peinent à trouver un modèle économique**, dans le schéma de prise en charge de leur prestation, ce qui fait peser un risque sur leur maintien dans cette activité à terme.
- Conséquence, certains structures agréées MAR proposent, y compris pour des ménages modestes, un **accompagnement pour un montant supérieur aux 2 000€** pris en charge par l'Etat, avec parfois même une demande d'acompte de 50% à la signature, qui contrevient aux consignes données par l'ANAH.
- A l'inverse, certains proposent une prestation très peu onéreuse, mais qui consiste dans la simple orientation vers un opérateur PIG/OPAH, avec un vrai risque pour des publics fragiles.
- Les profils des structures agréées MAR sont variés, mais certains sont peu familiers des parcours de financement à la disposition des publics (*a fortiori* des aides locales spécifiques). **Nos Espaces Conseils France Rénov' sont parfois sollicités pour répondre aux questions simples de personnels agréés MAR !** Des webinaires ont été mis en place par l'ANAH mais il y a encore des lacunes pour qu'ils soient en capacité de réellement effectuer leurs missions... Et, sur le terrain, nous interrogeons l'aptitude de certains acteurs qui ont reçu l'agrément à accompagner techniquement une rénovation performante.

Enfin, il est peu vraisemblable que les collectivités locales puissent augmenter les enveloppes d'ingénierie allouées dans le cadre de leurs programmes, qui permettent de rénover le logement des publics les plus modestes. La prestation MAR est beaucoup plus lourde financièrement, le nombre de ces rénovations, qui devraient être prioritaires, en sera diminué d'autant. Ce sera peut-être un sujet à traiter à plus long-terme dans le cadre des **discussions attendues sur la contractualisation**.

En résumé, il y a encore beaucoup de pédagogie à opérer et c'est bien normal. Nous ne doutons pas que les délégations territoriales de l'ANAH procéderont à la remontée des informations. Mais **avec le calendrier de la loi Climat en ligne de mire, nous vous invitons à continuer de suivre très attentivement l'évolution du nombre de rénovations performantes dans les semaines qui viennent et à faire une évaluation sincère de l'impact réel de la réforme de MPR**. Beaucoup de dispositifs sont créés pour aller chercher les bailleurs et les convaincre de rénover. Il faut qu'ils soient assurés de pouvoir accéder dans les temps à un parcours accompagné et aux aides qui en dépendent.

À cette heure, nos Espaces Conseil France Rénov' sont submergés par les demandes, parfois rendues plus complexes et/ou beaucoup plus longues à traiter compte-tenu de la réforme « MAR ». Nos conseillers peinent à tenir les délais. Mesurons qu'il y a une envie très forte de rénovation de nos concitoyens, qui ne peut que nous réjouir. **Les ménages doivent pouvoir bénéficier d'une aide à la mesure du défi de la rénovation performante, à la hauteur de l'engagement citoyen que nous constatons**. Nous irons autrement vers de grandes frustrations, qui généreront des **tensions dont pâtissent déjà nos collaborateurs des Espaces Conseil France Rénov' qui sont en première ligne, dans un secteur en tension de recrutement**.

Il est **indispensable d'éviter un ralentissement du rythme de rénovations performantes**. Nous avons proposé *a minima* qu'un ménage puisse recevoir MaPrimeRenov' parcours accompagné s'il a fait faire un audit énergétique et a fait analyser son projet de rénovation par le guichet France Renov'. D'autres solutions peuvent s'imaginer, dès lors qu'elles ont pour priorité la transformation d'une envie de rénovation en projet efficace. C'est l'un des enjeux pour l'avenir de France Rénov'.

Croyez en notre engagement. **Nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer pour faire un point global sur ces enjeux et proposer des solutions rapidement, pragmatiques et efficaces**.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération,

Signataires :

Maryse COMBRES, Présidente de la Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat | Conseillère Régionale de Nouvelle Aquitaine | Conseillère communautaire de l'agglomération d'Agen

Christian AMIRATY, Président de l'ALEC de la Métropole Marseillaise | Conseiller de la Métropole Aix-Marseille-Provence | Maire de Gignac-la-Nerthe

Jean BACCI, Président de l'Agence des politiques énergétiques du Var | Sénateur du Var

Christiane BARODY-WEISS, Présidente de l'ALEC Grand Paris Seine Ouest Energie | Vice-présidente de Grand Paris Seine Ouest chargée de l'environnement, des déchets, du développement durable et des ressources humaines | Maire de Marnes-la-Coquette

Claudine BICHET, Présidente de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la métropole bordelaise et de la Gironde | Vice-présidente en charge du climat, de la transition énergétique et de la santé de Bordeaux Métropole | Première Adjointe au Maire de Bordeaux

Eric BOURASSEAU, Président de l'ALEC des Vallons de Vilaine | Vice-président du Pays des Vallons de Vilaine | Maire de Pléchâtel

Olivier DEHAESE, Président de l'ALEC du Pays de Rennes | Vice-président Climat et énergie de Rennes Métropole | Maire d'Acigné

Danielle DAMBACH, Présidente de l'Agence du Climat sur l'Eurométropole de Strasbourg | Présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg | Maire de Schiltigheim

Daniel FABRE, Président de l'ALEC de l'Ain | Vice-Président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain chargé du développement économique et environnemental | Maire d'Ambérieu

Nathalie FRANCESETTI, Présidente de l'ALEC Ouest Essonne | Conseillère communautaire Agglomération Paris Saclay | Conseillère municipale Igny

François GIROTTO, Président de HEOL, ALEC du Pays de Morlaix | Vice-président en charge des Finances, achats et affaires générales à Morlaix Communauté | Maire de Plouégat-Moysan

Philippe GLESER, Président de l'ALEC du Pays Messin | Vice-Président délégué Transition écologique et paysages de l'Eurométropole de Metz | Maire de Lorry-lès-Metz

Jean-Luc GOUYETTE, Vice-Président de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc | Vice-président à l'Habitat et au logement durable de la Communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer

Fatoumata KONÉ, Présidente de l'Agence Parisienne du Climat | Conseillère de Paris & de la Métropole du Grand Paris

Jean-Baptiste HAMONIC, Président de l'ALEC 78 | Vice-président de SQY délégué aux transports et aux mobilité durables | Maire de Villepreux

Jean-Marc LABBÉ, Président de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc | Vice-président de Saint-Brieuc Armor Agglomération en charge de l'énergie, la transition écologique, le PCAET, la Réserve de la Baie et Natura 2000 | Maire de La Méaugon

Jérémie LACROIX, Président de l'ALEC de la Loire | Vice-président Route-Mobilités – Finances du Conseil départemental de la Loire

Serge MERCIECA, Président de l'ALEC Sud Parisienne | Conseiller communautaire délégué en charge de la valorisation des berges de Seine de Grand Paris Sud | Adjoint au maire en charge de l'Éducation et des activités périscolaires de Ris-Orangis

Jean-Marie OUDART, Président de l'ALE 08 | Vice-Président à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises en charge de la Transition énergétique et écologique - Agriculture et alimentation durables | Maire de Poix-Terron

Bruno PARIS, Président d'ALOEN, Agence Locale de l'Energie et du Climat de Bretagne Sud | Vice-Président à la Transition écologique de Lorient Agglomération

Corinne SUBAÏ, Vice-présidente de l'ALEC de Lyon Métropole | Conseillère de la Métropole de Lyon

Isabelle TOUZARD, Présidente de l'ALEC de Montpellier Métropole | Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée à la Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Energie,

Agroécologie et Alimentation | Maire de Murviel-lès-Montpellier

Laurence WIESER, Présidente de l'ALEC Nancy Grands Territoires | Conseillère de la Métropole du Grand Nancy

Copie :

- M. Guillaume KASBARIAN, *Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargé du Logement*
- M. Antoine PELLION, *Secrétaire général à la planification écologique et chef du Pôle environnement, agriculture, transports, logement, énergie, mer au Cabinet du Premier Ministre*
- Mme Claire DURRIEU, *Conseillère chargée de la transition écologique et de l'énergie au Cabinet de M. Bruno LE MAIRE*
- M. Simon HUFFETEAU, *Coordinateur gouvernemental du plan de rénovation énergétique des bâtiments*
- M. Thierry REPENTIN, *Président de l'ANAH*
- Mme Valérie MANCRET-TAYLOR, *Directrice Générale de l'ANAH*